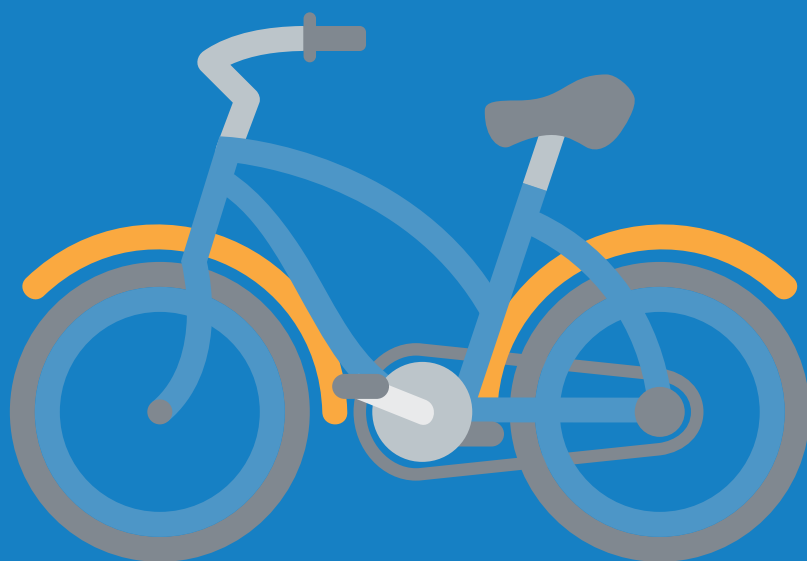


Vivre ma ville à vélo!



DOSSIER DE DEMANDE

DE PARTICIPATION FINANCIÈRE À L'ACHAT

D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Afin d'encourager l'évolution des comportements en matière de déplacement et de développer l'utilisation des véhicules « propres », la Commune souhaite mettre en place un dispositif de participation financière à l'achat de vélo à assistance électrique.

L'octroi de cette aide, instruite par les services, devra répondre à 3 conditions :

- Le demandeur devra être résident principal à Ouistreham Riva-Bella ;
- L'achat concerne un vélo à assistance électrique neuf homologué ;
- L'aide est attribuée dans la limite d'une seule participation par foyer fiscal.

Dans le but de proposer une aide progressive, il a été décidé de fixer un montant de participation tenant compte du niveau de revenu, plus ou moins élevé que le revenu médian annuel de Ouistreham Riva-Bella (Revenu médian = 21 640 €, base 2015) :

- Pour un revenu égal ou inférieur à 21 640 €, l'aide sera de 200 € ;
- Pour un revenu supérieur à 21 640 €, l'aide sera de 100 €.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

- Facture acquittée indiquant la date d'achat de moins de trois mois ;
- Dernier avis d'imposition ;
- Pièce d'identité du bénéficiaire en cours de validité ;
- Justificatif de domicile datant de moins de deux mois (quittance de loyer, facture EDF...);
- Relevé d'identité bancaire au nom du bénéficiaire.

Les aides seront allouées selon l'ordre d'arrivée des demandes dans la limite de l'enveloppe budgétaire définie pour cette opération.

DEMANDE DE PARTICIPATION À COMPLÉTER ET SIGNER

Je soussigné(e)....., domicilié(e) à Ouistreham Riva-Bella, demande l'attribution de la participation financière par la Ville de Ouistreham Riva-Bella pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions d'attribution citées ci-dessus et mentionnées dans la délibération du Conseil Municipal du 18 mars 2019.

À Ouistreham Riva-Bella, le Signature

DOSSIER À RETOURNER OU À DÉPOSER À

**Ville de Ouistreham Riva-Bella
Services des finances
Hôtel de Ville
Place Albert-Lemarignier
14150 OUISTREHAM RIVA-BELLA**

**Renseignements
02 31 97 73 25**

Les informations que vous procurez via ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Ville de Ouistreham Riva-Bella dans le seul but d'examiner votre éligibilité à la subvention. Elles sont conservées pendant une durée de 5 ans et sont destinées aux seules personnes habilitées à traiter le dossier de subvention. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous pouvez exercer votre droit d'accès et de portabilité aux données vous concernant, les faire rectifier, les faire supprimer en contactant par voie électronique notre DPO contact-dpo@ville-ouistreham.fr ou bien en vous adressant par courrier à la Mairie, Place Albert Lemarignier 14150 OUISTREHAM. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL www.cnil.fr ou par voie postale.